

ACTU OAES – ELECTIONS 2026

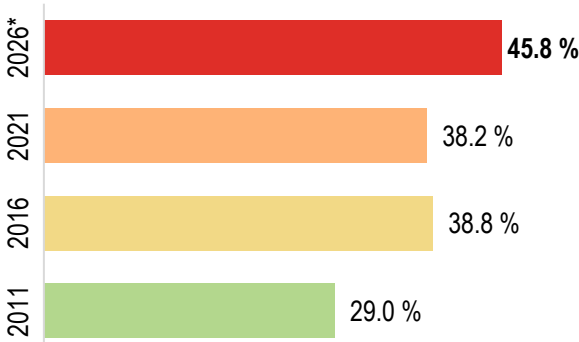
De quoi s'agit-il?

Au mois de mars 2026, les citoyennes et citoyens de Lausanne ont élu les membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la prochaine législature de 2026 à 2031.

La Municipalité, composée de 7 municipaux, est le pouvoir exécutif de la Ville. Chacune et chacun des membres de la Municipalité est à la tête d'une direction de l'administration lausannoise.

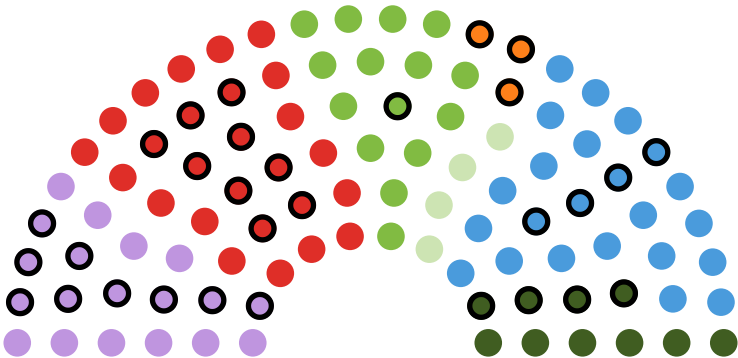
Les 100 membres du Conseil communal composent le Parlement de la Ville.

Taux de participation, 1^{er} tour



* Taux de participation au 2^e tour 2026: 34.6 %

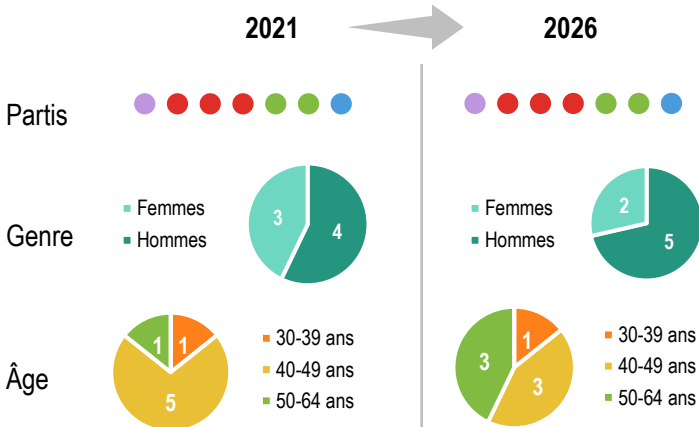
Résultats du Conseil communal



Variation du nombre de sièges

Ensemble à gauche	+ 6
Socialistes	- 3
Vert.e.s	- 9
Les Vert'libéraux - Le Centre	+ 1 (- 2 , + 3)
Parti Libéral-Radical	+ 2
Union Démocratique du Centre	+ 3

Résultats de la Municipalité



Le saviez-vous?

Le conseiller communal ayant la plus grande ancienneté a été élu pour la première fois en **1998**.

Nous le remercions de son investissement!

Pour aller plus loin

 www.lausanne.ch/stat-politique